



**Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard**  
333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes  
**Tel : 04 66 76 95 83**  
**Portable : 06 84 48 86 22**  
**Email : [cgt@gard.fr](mailto:cgt@gard.fr)**  
**Site : [www.cd30.reference-syndicale.fr](http://www.cd30.reference-syndicale.fr)**  
**Facebook : [cgt cdgard](https://www.facebook.com/cgtcdgard)**

**Syndicat Sud Solidaires du Conseil départemental du Gard**  
16 rue Bourdaloue – 30000 Nîmes  
**Tél: 04 66 21 64 79** Portable : 06 84 33 31 77  
**Email: [sud2@gard.fr](mailto:sud2@gard.fr)**

## **Compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 septembre 2018 suite du mouvement DGADS**

L'objectif de cette rencontre, était de nous rassembler au plus grand nombre afin de poursuivre le mouvement revendicatif débuté le 12 juillet 2018 ayant pour socle :

- Le manque de moyens humain et matériels
- Des locaux parfois non appropriés (ex : salle médiatisées, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite)
- Difficultés de tenir certaines missions (protection de l'enfance, accès aux droits, accompagnement des plus vulnérables, formation)
- Organisation de travail des équipes (personnels épuisés = arrêt maladie répétées et secrétariats dédiés) qui se répercute dans notre quotidien professionnel toujours plus difficile.

L'intérêt des enfants et des adultes, le cœur de nos métiers ont été au centre de nos échanges. Les agents présents ont témoigné de l'inéquité des moyens sur les territoires.

L'assemblée a émis plusieurs remarques :

« On est dans la désorganisation et le punitif »

« Il y a beaucoup de maltraitance »

« Le discours de l'administration est de nous demander sans cesse de s'adapter dans un nouveau contexte, mais s'adapter à quoi et comment ? » Est-ce que l'adaptation doit se résumer à tenir nos missions au mieux en acceptant les baisses d'effectifs, les baisses d'aides financières aux usagers, les fermetures d'associations, les manques de moyens des autres services publics CHU, CAF, CARSAT, Justice, etc).

Dans certain CMS des discours hiérarchiques laissent à penser que certains postes ne deviendraient plus indispensables une fois la dématérialisation finalisée...

« Manque important de considération des agents par l'administration : on est culpabilisé »

La souffrance au travail est de plus en plus importante. Les congés maladies pleuvent, les burn-out s'accroissent et nous avons appris, lors de cette assemblée générale, que l'Administration met la pression sur certains personnels faisant partie du mouvement. **Ceci est inacceptable et sera relayé au Président.**

Le dialogue social devient de plus en plus compliqué, de plus en plus de non respect vis à vis des organisations syndicales. Seule la mobilisation massive des agents permet des avancées.

**Depuis 2014 : 274 postes supprimés au tableau des effectifs et la DGADS n'est pas épargnée !!!!**

« Sous le terme de *juste droit*, les élus souhaitent repenser au mode d'attribution du RSA par un renforcement des contrôles auprès des allocataires permettant, au final, de faire le tri entre « les bons et les mauvais pauvres », pour les plus méritants?? »

« Le secteur du public commence à utiliser les mêmes codes et la même communication que dans le secteur privé ce qui est complètement inapproprié au regard des valeurs du service public. **Ces méthodes doivent être combattues au quotidien** ».

Les chefs de service, eux même en difficulté face aux commandes de l'Administration irréalisables ne peuvent plus, comme il le faisait jusqu'à maintenant, encadrer en protégeant leur équipe afin que les missions soient tenues dans de bonnes conditions pour les agents et pour les usagers.

A la MDPH, sur 4 médecins il n'en reste aujourd'hui qu' 1 à 80 %. Une infirmière a été positionnée sur ce service, le personnel paramédical ne pourra jamais remplacer un médecin.

« Existe t-il des mobilisations ailleurs que dans notre département auxquelles se rapprocher? »

#### **Réponse :**

Il y a de nombreuses mobilisations en France.

Une première coordination a été lancée à l'attention des salarié.e.s/agents en lutte pour le week-end des 22 et 23 septembre à Paris.

Les deux syndicats **SUD et CGT, ont au niveau de leur organisation nationale des collectifs médico-sociaux qui seront contactés pour initier un mouvement commun sur tous les départements.**

#### **L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE:**

Suite à une large expression des participants il a été retenu les propositions suivantes :

- **Informez le public** des difficultés de fonctionnement rencontrées dans les Services.
- Suite à la rencontre entre M. BOUAD et la délégation de l'intersyndicale le 18 septembre 2018, **une heure d'information syndicale (HMI) sera déposée à partir de 15 h 30 afin de faire le point de la rencontre devant la Maison du Département.**
- Mettre en place **une rencontre avec les partenaires des services extérieurs** (ex : PJJ, CPEAG, CMPEA, CMP, etc.) qui sera ouverte à l'ensemble des agents DGADS dans le cadre d'une formation syndicale (les organisations syndicales organiseront celle-ci au mieux dans la première quinzaine d'octobre).
- En fonction des réponses apportées par le Président **l'assemblée générale s'est donnée le droit de poursuivre le mouvement le 18 octobre 2018 lors de la Décision Modificatrice du Budget du Département en grève.**

**RENDEZ VOUS MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 A 15 h 30**

**DEVANT LA MAISON DU DEPARTEMENT**

***Pour participer à cette rencontre, vous n'avez pas de congés à poser, vous devez simplement informer votre hiérarchie de votre présence à cette rencontre, aucun délai de prévenance n'est nécessaire (cf. Protocole du droit syndical au CD 30). Les délais de route ne sont pas compris dans le temps de l'heure d'information. Les agents de la FPT ont droit de participer à une heure d'information syndicale par mois et celles-ci peuvent être regroupées.***